Objectif : bilinguisme généralisé !



Partons de plusieurs constats :

Les deux communautés linguistiques s'éloignent progressivement.

L'accord de majorité du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale favorise la promotion du multilinguisme au-delà de la frontière de l'enseignement qu'il serait possible d'obtenir en FWB également.

La plupart des Bruxellois et des Wallons ont conscience de la plus-value du bilinguisme.

Le niveau de connaissance des langues telles que le néerlandais et l'anglais chez les Belges francophone est faible.

La plus-value non négligeable qu'apporte la connaissance de deux langues ou plus (en l'occurrence français et néerlandais) sur le marché de l'emploi.

Le bilinguisme généralisé entraînerait un rapprochement significatif des deux communautés linguistiques.

La Belgique est la capitale de l'Europe et l'impact du bilinguisme généralisé sur la cohésion sociale est positif.

L'enseignement ne peut pas être le seul vecteur de propagation du bilinguisme par lequel l'Etat intervient.

Les Jeunes MR proposent :

- La mise en place d'une cartographie des initiatives déjà en place favorisant la promotion du bilinguisme pour permettre de les renforcer.
- La mise sur pied d'un "Conseil du multilinguisme" qui pourra regrouper des universitaires,



des experts mais également des écoles et bien d'autres partenaires. Il pourra également proposer des mesures pour l'anglais et sa promotion.

- Le renforcement des concepts tels que l'enseignement d'immersion, CVO, STIMOB, Content and Language Integrated Learning (CLIL), Actiris.
- De développer la formation bilingue d'enseignants et stimuler les échanges d'enseignants des deux communautés.
- La création d'un site internet pour faciliter les accords entre les différents partenaires.
- Prévoir un label "multilinguisme" pour les entreprises ou organisations qui soutiennent activement la connaissance linguistique de leur personnel.
- D'inciter les réseaux de loisirs et culturels à s'ouvrir davantage aux jeunes issus d'autres groupes linguistiques.
- D'inciter à l'accord de coopération entre le gouvernement fédéral et les communautés en ce qui concerne l'enseignement.
- De stimuler les entreprises à investir dans la connaissance linguistique de leur personnel.
- De mettre en place un suivi qui rendra visible l'impact du bilinguisme généralisé sur la vie économique du pays.